

*Communiqué de presse – 22/12/11*

## Creusalis maintient le cap malgré les obstacles

**Le Conseil d'administration de Creusalis, l'Office Public de l'habitat de la Creuse, s'est réuni mardi 20 décembre. Un plan d'action ambitieux a été approuvé pour 2012 malgré le nouveau prélèvement de l'Etat sur les organismes d'habitat social.**

Voté à l'unanimité, le budget 2012 de Creusalis s'élève à 39 millions d'euros, dont 13 millions d'investissement. Une santé financière frappée de plein fouet par la taxation exorbitante instaurée par le gouvernement, qui va subtiliser quelques 245 millions d'euros aux bailleurs sociaux, dès cette année. Pour Creusalis, l'addition sera très salée. Représentant 6,5% du montant de ses loyers, elle sera même supérieure aux estimations effectuées à l'annonce du projet, pour lui confisquer au final plus d'un million d'euros. L'assiette de la taxe reposant sur les fonds propres constitués au cours des dernières années, Bernard Laborde, président de Creusalis, s'érige contre « *un dispositif brutal et injuste qui pénalise une gestion responsable des deniers de l'office* ». Concrètement, cette taxe rendra les coupes budgétaires inévitables. En affectant la capacité d'autofinancement de Creusalis, elle réduira, par exemple, d'un tiers le nombre des logements qui pourront être réhabilités cette année. Un dispositif contre-productif qui s'accompagne d'une baisse significative de l'engagement financier de l'Etat. « *Cela revient à faire peser sur nos locataires le poids de mesures d'austérité drastiques qui fragilisent le logement social* », ajoute M. Laborde. Face à ce constat inquiétant, le conseil d'administration de Creusalis a voté unanimement une délibération de protestation pour s'opposer à l'application de ce nouveau prélèvement. Cette mesure ainsi que l'augmentation récente de la TVA et des taux d'emprunts vont entraîner une réduction du volume des travaux commandés aux entreprises du bâtiment, notamment creusoises.



Un contexte économique pour le moins difficile qui n'empêche pas Creusalis de maintenir le cap. « *Il est de notre responsabilité de poursuivre une politique de développement dynamique malgré les obstacles qui se dressent devant nous* » soutient Gilles André, Directeur général. Les locataires de l'office profiteront ainsi, en 2012, de la mise en service de nombreuses réhabilitations (isolation par l'extérieur, pose de menuiseries PVC double-vitrage, ravalement des façades...) et travaux de maintenance dans un grand nombre de communes creusoises. La proposition de programmation qui sera soumise au Préfet, envisage, elle, la construction d'habitations individuelles, notamment à Guéret, la réhabilitation de 102 logements et la destruction de 40 autres, dans une logique de renouvellement urbain. Par ailleurs, un important volet social pourrait être déployé, avec en prévision la réalisation d'un accueil familial pour personnes âgées à La Celle Dunoise, d'unités de vie à Mérinchal et d'une maison relais à Guéret pour la réinsertion de personnes en difficulté.

■ Les réhabilitations mises en service en 2012 :

<b>COMMUNE</b>	<b>QUARTIER</b>	<b>LOGEMENTS</b>	<b>COÛT PREVISIONNEL</b>
Aubusson	La Croix Blanche	81	1.7 millions d'€
La Souterraine	Le Puycharraud	117	3,6 millions d'€
Chambon sur Voueize	Côte des Granges	20	512.000 €
Saint Vaury	Saint Michel	12	329.000€
Saint Vaury	Rue du Baloir	7	167.000€